

PARTIR A 62 ANS AVEC MOINS DE 1500€ DE PENSION...

La présence de l'enseignement supérieur dans les cortèges se renforce de façon régulière depuis le début du mois de septembre. La prise de conscience des conséquences du projet de destruction du système de retraites par répartition sur les carrières « structurellement courtes » des enseignants-chercheurs, des enseignants et des chercheurs est désormais acquise. Dès le mois de juin (lettre flash 70 du 24 juin), nous avons produit des études de situations professionnelles caractéristiques de nos métiers. Toutes les catégories (A, B, C), tous les corps (Pr, Mcf, Prag-Prce,...), dont la revalorisation de toutes les rémunérations est un impératif, seront touchés.

Deux tiers des enseignants-chercheurs sont des maîtres de conférences. Pour une trop grande part, faute de promotions et de postes suffisants, ils n'accéderont ni à la hors classe, ni à un poste de professeur d'université, et plafonneront en fin de carrière autour de 3000 € nets mensuels. Si le projet, probablement soumis au vote du Sénat le 20 octobre prochain devait s'appliquer, ces collègues partiraient à la retraite à 62 ans avec une pension d'un montant inférieur à 1500€. Cette nouvelle attaque s'intègre-t-elle au « plan carrière » de Valérie Pécresse, supposé rendre attractives les carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche ? S'agit-il d'un malus s'ajoutant aux dispositions entravant les libertés scientifiques et pédagogiques comprises dans les modifications du décret statutaire modifié des enseignants-chercheurs ?

Recrutés à plus de 32 ans, la plupart des enseignants du supérieur ne pourraient disposer d'une retraite à taux plein qu'à partir de 70 ans. A 67 ans, c'est un départ

certain sans décote mais avec une retraite réduite, faute de cotisation suffisante, qui nous serait imposé. Dans ce contexte, le SNESUP rappelle son exigence de prise en compte des années de formation, d'activité doctorale ou post doctorale (actuellement exclue notamment si elle est effectuée à l'étranger), de précarité.

Nul ne serait épargné : les salariés ayant commencé à travailler très tôt, ceux ayant subi des carrières morcelées, ou ayant effectué des études plus longues... et dans ce cadre, de très nombreuses femmes.

Partout dans les universités, les AG se multiplient, rassemblant étudiants et personnels. Des lycéens, des étudiants... la jeunesse, consciente des risques qui pèsent sur son avenir et l'emploi, se mobilise dans les établissements, dans des cortèges organisés ces derniers jours (le 14 à Toulouse, Rennes, Bordeaux, Brest, Reims, Perpignan, Orléans, Tours, Montpellier, Caen, Paris). Les provocations policières n'y changeront rien. L'université Rennes 2 a été fermée.

Certains secteurs ont décidé de reconduire les mobilisations et la grève (transports, énergie, ...). Le SNESUP appelle à débattre pour décider démocratiquement des suites à donner, notamment par l'engagement dans la reconduction des mobilisations et de la grève pour accélérer, élargir et amplifier le rapport de forces et faire reculer le gouvernement.

Les 16 et 19 octobre prochains, avec assurance, tous ensemble nous devons faire de ces journées des étapes de la mobilisation d'une ampleur sans précédent pour que le gouvernement retire son projet.

* * *

Communiqué intersyndical : Retraites

Les organisations soussignées de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche se félicitent du large succès des manifestations du 12 octobre 2010 contre le projet Sarkozy-Fillon sur les retraites.

Malgré toutes les tentatives de démobilitation orchestrée par le gouvernement, tout montre que la mobilisation reste très forte. Les jeunes et les étudiants sont de plus en plus nombreux dans la rue contre cette réforme des retraites. Les organisations soussignées appellent les personnels de l'enseignement supérieur à intervenir pour que les étudiants ne soient pas pénalisés par leur participation aux grèves et aux manifestations.

Pour obtenir

- l'abandon de cet injuste projet qui fait porter l'effort sur les salariés et sacrifie les jeunes, les femmes et les plus démunis
- un financement des retraites par un autre partage des richesses
- la prise en compte des caractéristiques de nos métiers (durée des études, de thèse, de post-doc et travail à l'étranger)

Les organisations soussignées de l'enseignement supérieur et de la recherche appellent les personnels et les étudiants, en convergence avec les salariés du public et du privé, les jeunes et les retraités

- à renforcer la mobilisation dès maintenant, notamment en participant aux AG locales
- à participer largement aux manifestations du samedi 16 octobre
- et à préparer la grève et les manifestations du 19 octobre.

Paris le 15 octobre 2010

Signataires : FSU (SNESUP- SNCS- SNEP- SNASUB) – CGT (SNTRS – Ferc'Sup) – UNSA (Sup'Recherche – SNPTES) – Solidaires (Sud Recherche EPST – Sud Etudiant) – UNEF - SLR – SLU

Sur le site du SNESUP : L'avenir des IUT est dans les universités

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5389&ptid=5&cid=30>